

PROCÈS-VERBAL DE MISE A TEMPÉRATURE

HYDRANOL
Maturité de pose en 28 jours

Procès-verbal par fax à : +49 7150 20679-200



Maître d'ouvrage

Réalisation/tranche de travaux

Bâtiment/étage/logement

L'ABAISSEMENT NOCTURNE DOIT ÊTRE DÉSACTIVÉ !

Maturité de pose en 28 jours

CONSIGNE

RÉEL

Phases de chauffage	Température de départ	Date	Heure	Température de départ	Contrôleur
Début 15ème jour après mise en œuvre de la chape	+25 °C				
À partir du 16ème jour après mise en œuvre	+35 °C				
À partir du 17ème jour après mise en œuvre	+45 °C				
À partir du 18ème jour jusqu'au 24ème jour compris (au moins 7 jours)	+55 °C				
Le 25ème jour après mise en œuvre	+45 °C				
Le 26ème jour après mise en œuvre	+35 °C				
Le 27ème jour après mise en œuvre	+25 °C				

Attention : Abaisser la température de la chape à env. +20 à +25 °C avant la pose du revêtement et respecter la température de chape recommandée par le poseur de revêtement.* Aucun travail d'enduisage ne doit être effectué durant la phase de chauffage et la surface de chape ne doit pas être recouverte.

*Il convient parallèlement de respecter les « températures maximales » recommandées par les fabricants de revêtements et de produits de pose.

Fin de mise en température/Date

Date

Les locaux ont-ils été ventilés durant la mise en température conformément aux prescriptions de l'applicateur de chape ?

Oui Non

Date/nom/signature

La surface était-elle libre de matériaux de construction et d'autres recouvrements ?

Oui Non

Date/nom/signature

Désignation complète et adresse de l'entreprise de chauffage spécialisée